



# Actualisation Dossier Enfance Accueil de loisirs - Accueil périscolaire 2026/2027

## OÙ DEPOSER LES DOCUMENTS ?

### SECTEUR LESPARRE

GUICHET FAMILLE  
Communauté de Communes  
10 Place du Marechal FOCH  
33340 LESPARRE

05.56.41.41.41

[guichet.famille.lesparre@medoc-cpi.fr](mailto:guichet.famille.lesparre@medoc-cpi.fr)

Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Mercredi, uniquement par téléphone  
De 8h30 à 12h30

### SECTEUR PAUILLAC

GUICHET FAMILLE  
Arche du Pradina  
28 route des Gabarreys  
33250 PAUILLAC

05.57.75.22.28

[guichet.famille.pauillac@medoc-cpi.fr](mailto:guichet.famille.pauillac@medoc-cpi.fr)

Du lundi au vendredi  
De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

## En 2026/2027, j'actualise le dossier de mon enfant avec les documents suivants :

- L'attestation de quotient familial CAF/MSA datant de moins de 3 mois ou avis d'imposition pour les non allocataires  
*(En l'absence de ces informations, le tarif maximum sera automatiquement appliqué jusqu'à la production des pièces demandées, et ce, sans effet rétroactif)*
- Copie du carnet de vaccination si rappel (6 ou 11 ans)
- Attestation d'assurance extrascolaire ou responsabilité civile
- Attestation(s) employeur(s) du foyer si changement ou non fournie
- En cas de séparation : copie du jugement.
- Coupon réponse du règlement de fonctionnement 2025 rempli et signé, à télécharger sur medoc-cpi.fr

Veillez nous signaler tous changements :

- **Ecole, classe, rentrée 2026**
- Droit à l'image
- Adresse, téléphone, mail
- Personnes autorisées à récupérer votre enfant
- RIB (si prélèvement)
- Problème de santé / PAI



- 🕒 Pour les vacances d'été, date de dépôt au plus tard le 10 juin 2026
- 🕒 Pour la rentrée scolaire de septembre, date limite de dépôt avant le 14 août 2026